



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



3	ÉDITORIAL
5	MISSIONS & VALEURS
6	FAITS MARQUANTS
10	PARTENAIRES
12	ÉCONOMIE
14	VALORISATION DE L'APPELLATION : 2020, ANNÉE NUMÉRIQUE
16	RELATIONS MÉDIAS
18	PROTECTION DE L'APPELLATION
20	QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
22	BUDGET ET ÉQUIPES
23	GOVERNANCE

Crédits photos :
Couverture : Alain Cornu,
Pascal Bodez/Région Grand Est, Patrick Guérin,
Arteum Reyzvikh, @nickryanphotographer, collection Comité Champagne.

Conception et réalisation :
MOOD FOR WEB

ISSN 2649-4310 (en ligne) - ISSN 2648-8728 (imprimé)
Toute reproduction est interdite sans l'autorisation du Comité Champagne.



ÉDITORIAL

Maxime TOUBART
Co-président
du Comité Champagne

Jean-Marie BARILLÈRE
Co-président
du Comité Champagne

L'année 2020 a été éprouvante. Pour notre pays, notre région, bien sûr. Pour notre filière aussi, touchée tout particulièrement par les restrictions imposées à la circulation des biens et des personnes. Mais surtout pour nos partenaires – bars, restaurants, hôtels - qui ont été encore plus durement impactés, du fait des fermetures administratives.

En Champagne, nous avons eu la chance de pouvoir continuer à nous occuper de nos vignes, de nos vins, même quand tout s'arrêtait. Nous avons continué de cultiver, de tailler et la vendange 2020 a été bonne. Cette connexion avec la nature nous a permis de garder la tête froide et les pieds sur terre.

La fermeture des lieux de vente et de consommation, ainsi que l'annulation de nombreux événements, ont pesé lourdement sur la filière. Elle a dû s'adapter très rapidement, dans un contexte de forte incertitude.

Mais face à cette crise, l'organisation unique de notre filière a démontré sa résilience. Les vignerons et les maisons de Champagne ont su prendre, collectivement, les décisions qui s'imposaient, notamment sur les rendements, dès le mois d'août 2020.

Nous abordons l'année 2021 avec optimisme. D'abord parce qu'après 2018 et 2019, la vendange 2020 complète une trilogie de magnifiques récoltes, promesses de cuvées exceptionnelles pour les années à venir. Ensuite car notre filière a encore accéléré sa transition environnementale, entamée il y a plus de vingt ans, afin de préserver ses terroirs d'exception. Enfin parce que nos performances économiques démontrent que, malgré la crise, le Champagne est resté dans le cœur des consommateurs – à l'exportation, mais aussi en France – qui ont cherché à mettre face à l'épreuve un peu d'exceptionnel dans leur quotidien.

Ces perspectives doivent être une source d'inspiration pour poursuivre, aux côtés des acteurs de la filière, des actions de consolidation d'une appellation de prestige, synonyme d'authenticité et de responsabilité.

L'année 2021, qui marque le 80^e anniversaire du Comité Champagne, est aussi l'occasion de réaffirmer ses missions au service du Champagne : protéger la filière, ses acteurs et assurer sa résilience face aux crises, en participant à l'amélioration qualitative des vins et à la valorisation de l'appellation Champagne.



2015

Les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne sont inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco.



MISSIONS & VALEURS

INTÉGRITÉ VALORISER RAYONNEMENT
FÉDÉRER MODESTIE PROTÉGER

2021 marque les 80 ans du Comité Champagne. 80 ans que l'interprofession protège l'intérêt commun des Vignerons et Maisons de Champagne pour contribuer à la compétitivité et à l'équilibre de la filière.

Le droit européen et la loi française ont donné au Comité Champagne des attributions très fortes, articulées autour de trois axes indissociables : la qualité et le développement durable, la régulation économique, la protection et la valorisation de l'appellation.

Sur cette base légale et solide, la feuille de route du Comité Champagne est simple et claire :

- Amplifier la concertation entre les acteurs et consolider la place centrale de l'interprofession dans l'écosystème ;
- Se concentrer sur les missions fondamentales du Comité Champagne ;
- Développer les services pour la filière et les opérateurs.

LES TEMPS FORTS DE LA VIE DE L'INTERPROFESSION AU COURS DES 10 DERNIÈRES ANNÉES





Le 18 janvier, l'Archiconfrérie Saint-Vincent des vignerons de la Champagne rassemble les confréries Saint-Vincent de toute la région à Epernay.



En janvier, lancement de la version anglaise du Moot du Champagne, outil d'éducation en ligne créé fin 2019, www.champagne-moot.com

Le 6 février, c'est Champagne Market Trends au théâtre Gabrielle Dorziat d'Epernay, le Comité Champagne présente les résultats des dernières études sur le consommateur de Champagne dans le monde.



Le 17 mars commence le premier confinement national imposé pour lutter contre l'épidémie de Covid-19. Afin de respecter les consignes gouvernementales, le Comité Champagne met immédiatement en place le télétravail de ses salariés pour assurer la continuité des services interprofessionnels.

Avec plus de 130 mm de précipitations sur l'aire d'appellation, le mois de février bat tous les records de pluviométrie.



Le mois d'avril enregistre la plus forte baisse des ventes de l'année avec un résultat en chute de - 68 % comparé à avril 2019.



Face à la situation économique extrêmement préoccupante, le Comité Champagne adopte le 7 mai des mesures d'urgence concernant le report des échéances de paiement, la suspension temporaire du marché bouteilles sur lattes et l'encadrement des promotions.

FAITS MARQUANTS

En raison des consignes sanitaires, le vignoble expérimental du Comité Champagne ne peut disposer de la main d'œuvre habituelle. En juin, les équipes des bureaux sont mobilisées pour participer aux travaux de relevage.



Le 15 juin, la Champagne participe au premier marathon de dégustation mondial (Wine On Earth Taste-A-Thon), une journée de dégustations virtuelles organisées par les régions viticoles membres de la Wine Origins Alliance.

Réunis le 22 juillet en Bureau exécutif pour fixer le niveau de rendement de l'année, les représentants des vignerons et maisons de Champagne se quittent sans être parvenus à un accord. Les décisions sont reportées au 18 août.



Avec à peine 9 mm de pluie en moyenne sur l'aire d'appellation, **juillet** est de très loin le mois le plus sec jamais enregistré en Champagne.



Les vendanges débutent **le 17 août**.

Le 18 août, vignerons et maisons de Champagne s'accordent sur un rendement de 8 000 kg/ha, assorti d'une clause d'adaptation des modalités de tirage et de paiement de la vendange, en fonction des performances qui seront constatées sur les marchés en 2020.

Le 19 septembre, le Comité Champagne ouvre ses portes pour les Journées européennes du patrimoine.



Le 26 août, décès à Reutlingen d'Alain Fion, le représentant du Comité Champagne en Allemagne et en Autriche de 1971 à 2008. Les vignerons et les maisons de Champagne déplorent la perte d'un ami et d'un ambassadeur de la joie de vivre, des vins et de la culture du Champagne.



COMITÉ CHAMPAGNE

#ChampagneDay · www.champagne.fr

Share on Facebook · Share on Twitter · English



How to celebrate

See the 123 events

CHAMPAGNE DAY

The official Champagne Day website!

October 23rd 2020

12

DAYS

23

HOURS

59

MINUTES

35

SECONDS

See the 123 events

À l'occasion de #ChampagneDay, le Comité Champagne crée une plateforme pour fédérer les événements prévus **le 23 octobre** : champagneday.champagne.fr

Dans une décision du **29 octobre**, la Direction Nationale de la Propriété Intellectuelle du Paraguay enregistre officiellement l'appellation Champagne. L'appellation Champagne est reconnue et protégée sur l'ensemble du territoire paraguayen contre tout usage abusif du nom Champagne ou de tout terme dérivé.



Le **11 décembre**, dans le contexte de crise sanitaire qui interdit les rassemblements, la première Assemblée annuelle de l'Association Viticole Champenois entièrement dématérialisée est diffusée sur un site dédié.



En **décembre**, la Déclaration Récapitulative Mensuelle (DRM) est produite à 95 % via le service en ligne du Comité Champagne. L'objectif obligatoire de dématérialisation totale est pratiquement atteint. Le portail décline ses fonctionnalités selon la typologie des opérateurs (coopératives, négociants, récoltants) et offre deux modalités de déclaration : saisie en ligne, import en ligne d'un fichier issu d'une application tierce.

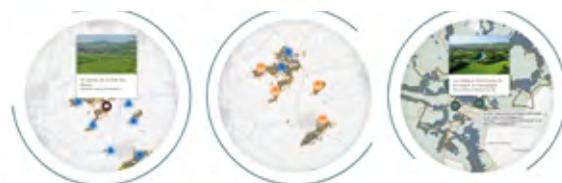
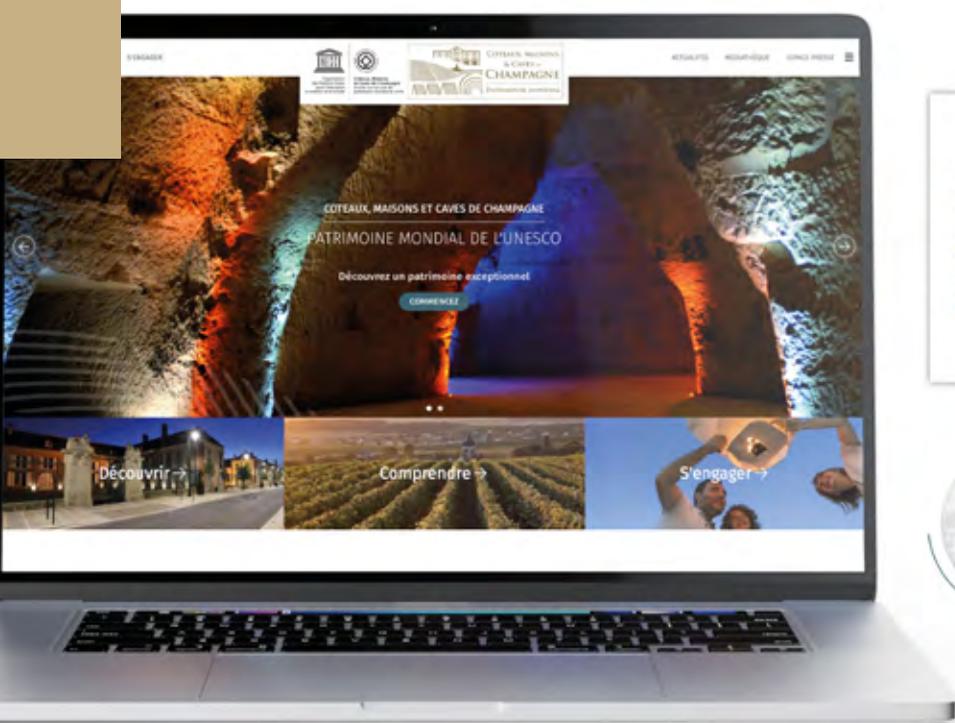


Fin décembre, les expéditions 2020 sont en baisse de 17,9 %, le marché français enregistre une chute de 19,9 % et l'exportation recule de 16,1 %.

Le **31 décembre**, le Royaume-Uni, premier marché historique des vins de Champagne, quitte l'Union européenne. Au grand soulagement des Champenois, l'accord « Brexit » ne prévoit pas de taxes sur les importations de Champagne.



PARTENAIRES



MISSION COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE : UN NOUVEAU SITE INTERNET

Lancé le 18 septembre 2020, ce nouveau site donne accès, dans un cadre élégant, à une somme très bien organisée d'informations et d'illustrations destinée à promouvoir le patrimoine champenois, à améliorer la connaissance du bien inscrit et à augmenter l'intérêt qu'il peut susciter partout dans le monde.

Depuis leur inscription au Patrimoine mondial, les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne se présentent comme une magnifique porte d'entrée vers nos territoires et nos terroirs. Grâce à ce gros travail de refonte et d'enrichissement des contenus, la Mission espère répondre aux attentes des différents publics intéressés par le bien, en particulier les visiteurs qui veulent découvrir, les étudiants et les chercheurs qui veulent comprendre, les acteurs locaux qui veulent s'engager.

L'élément central de ce site est une carte interactive très nourrie, qui géolocalise et présente à travers plusieurs catégories d'entrées 130 lieux présentant un intérêt particulier, qu'ils soient essentiels ou insolites, culturels ou touristiques.

Le site est disponible dans sa version française depuis le 18 septembre dernier. Les versions anglaise et chinoise sont en préparation pour 2021.

<https://www.champagne-patrimoinemondial.org>





Point presse du 7 juillet 2020 à Chigny-les-Roses pour la déclaration des Régions Grand Est et Hauts-de-France en soutien à la filière Champagne

RÉGION GRAND EST

Depuis 2017, Région Grand Est, Comité Champagne et représentants professionnels d'Alsace et de Lorraine collaborent étroitement au développement de la filière vitivinicole dans le Grand Est.

En 2020, les travaux se sont concentrés sur les mesures de soutien à la filière, durement impactée par la crise sanitaire.

Ces échanges ont permis d'aboutir à l'approbation par l'assemblée régionale, en novembre dernier, du plan de relance stratégique des vignobles du Grand Est, qui est fidèle aux ambitions de la Champagne : Compétitivité et Durabilité, Performances Environnementales, Qualité. Ce plan sera mis en œuvre dès 2021 avec des soutiens individuels à l'adresse des ressortissants mais aussi des interprofessions.

COMITÉ NATIONAL DES INTERPROFESSIONS

Cette association rassemble l'ensemble des interprofessions régionales françaises de vins et d'eaux-de-vie de vins à appellation d'origine et à indication géographique. Elle assure le bon développement de la filière vitivinicole et sa représentation auprès des décideurs publics, nationaux et communautaires. Elle effectue des missions de suivi économique de la filière ainsi que des actions de recherche et développement.

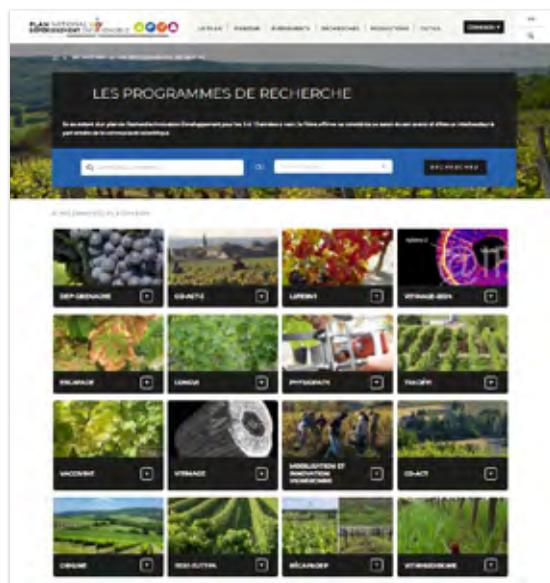
La Commission Économie du CNIV a pour objectif de fournir des données et analyses sur les expéditions et les ventes de vins tranquilles et effervescents AOP et IGP en France et à l'export, notamment via la mutualisation d'outils tels que des panels distributeurs et consommateurs, l'achat de données douanières et d'études spécifiques (panorama des ventes en e-commerce, panel CHR...).

Le plan de la filière vins intègre également un engagement fort du CNIV en matière de coordination des efforts menés par les interprofessions dans le domaine Recherche & Développement, avec des priorités telles que la transition agroécologique, l'adaptation au changement climatique et le dépérissement du vignoble. Sur ce dernier enjeu, les interprofessions vitivinicoles, regroupées au sein du CNIV et avec le soutien du Ministère de l'Agriculture et de FranceAgriMer, se sont engagées dans un Plan National contre le Dépérissement du Vignoble (PNDV). Ce plan d'actions inédit, porté par le CNIV et piloté par les professionnels, traduit la volonté d'agir à tous les niveaux, de manière concertée, avec des moyens à la hauteur des enjeux.

<https://www.intervin.fr>



<https://www.plan-deperissement-vigne.fr>



ÉCONOMIE

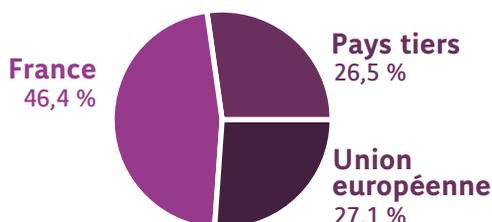
EN 2020, LES EXPÉDITIONS DE CHAMPAGNE ONT ÉTÉ PÉNALISÉES PAR LA CRISE SANITAIRE MONDIALE

Elles atteignent 244,1 millions de bouteilles et enregistrent une baisse de 17,9 %. Le chiffre d'affaires accuse une perte de 0,8 milliard d'euros par rapport à l'année 2019 et s'établit à 4,2 milliards d'euros.

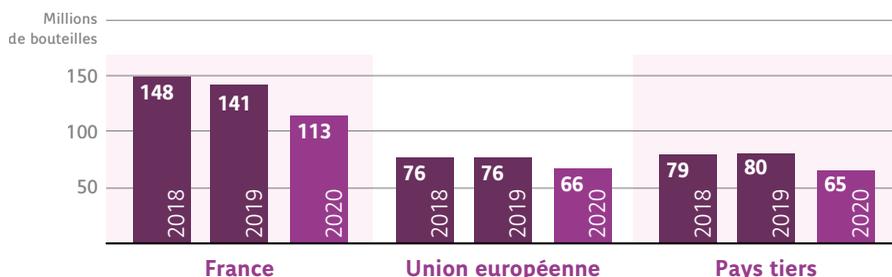
Pour la troisième année consécutive, les exportations, avec 53,6 % des volumes (130,8 millions de bouteilles), dépassent la consommation de Champagne en France. L'Union européenne est en repli de 13,4 % à 66,2 millions de bouteilles et le reste du monde est en diminution de 18,8 % à 64,6 millions de bouteilles.

La France, qui représente 46,4 % des expéditions totales, est en décroissance de 19,9 % et atteint 113,3 millions de bouteilles.

Les principaux marchés du Champagne (États-Unis, Royaume-Uni et Japon) accusent un repli des volumes à peu près similaire à celui de la France et d'autres marchés traditionnels d'Europe connaissent également une baisse conséquente bien que plus limitée (-2 % pour la Belgique, -10 % pour la Suisse et -13 % pour l'Allemagne).



Répartition du chiffre d'affaires hors taxes



Vous pouvez retrouver ces chiffres sur www.champagne.fr, rubrique « L'économie du Champagne ».

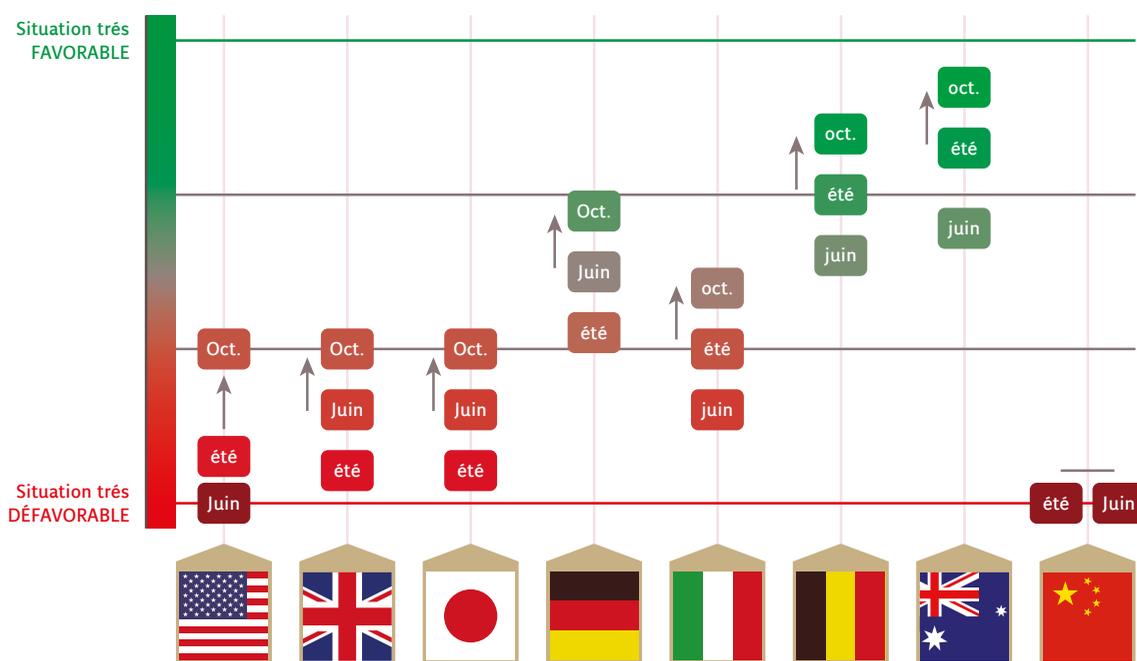
DÉCRYPTER LES MARCHÉS DU CHAMPAGNE

Depuis 2018, l'observatoire économique du Comité Champagne s'appuie sur l'ancrage local et sur l'expertise des Bureaux du Champagne pour réaliser des études de marché qualitatives annuelles.

Ainsi, ce sont chaque année plus de deux cents prescripteurs du Champagne - tous marchés confondus - qui sont interrogés sur différents thèmes : la structure des marchés en 2018, le secteur du CHR (cafés, hôtels et restaurants) en 2019 et l'impact de la crise liée à la pandémie de Covid-19 en 2020.

Ces études de marché sont réalisées dans une dizaine de pays parmi les principaux marchés du Champagne à l'export : États-Unis, Royaume-Uni, Japon, Allemagne-Autriche, Benelux, Italie, Australie et Chine.

Elles nourrissent un double objectif : permettre au Comité Champagne de mieux connaître les spécificités locales pour mieux orienter les actions de promotion de l'appellation auprès des professionnels, et être une source d'informations pour les opérateurs champenois qui souhaitent exporter vers ces pays.



LE NOUVEAU CASIER VITICOLE INFORMATISÉ

La réglementation de la production du vin en France répond à deux objectifs :

- Qualité des produits
- Régulation de la production

Compte tenu des caractéristiques spécifiques de la Champagne viticole (aire de production sur 5 départements, effectif élevé des professionnels, morcellement important des surfaces exploitées, modifications très fréquentes de la structure des exploitations), la gestion du CVI (Casier Viticole Informatisé) est assurée dans notre vignoble par le Comité Champagne et encadrée par une convention entre la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI) et notre Comité depuis 1992.

À compter du 1^{er} janvier 2020, cette délégation de gestion s'est élargie davantage. Ainsi, toute opération d'arrachage, de plantation, de replantation doit être déclarée directement auprès du service Amont du Comité Champagne.

Le Comité a entrepris de développer une nouvelle application informatique qui permet au service Amont de gérer le foncier viticole. Cette nouvelle application a été baptisée NCVI (Nouveau Casier Viticole Informatisé).

Le NCVI a été conçu pour être interopérable avec la plate-forme Vitiplantation de FranceAgriMer.

2020, ANNÉE NUMÉRIQUE

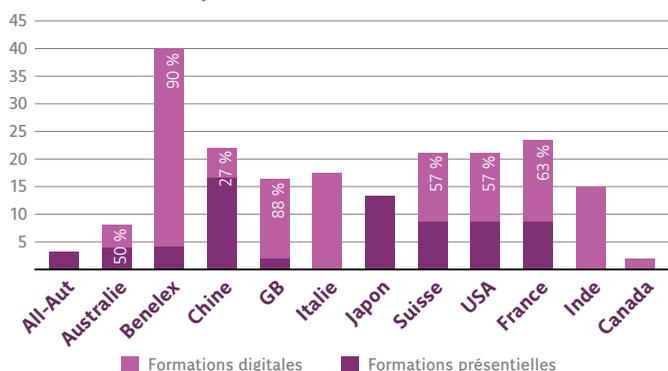
Le service Aval du Comité Champagne a pour mission d'enrichir et de diffuser la connaissance des marchés et des consommateurs, d'éduquer les prescripteurs, de valoriser l'appellation et d'animer les 9 Bureaux du Champagne qui sont les porte-voix de l'appellation dans le monde. Toutes ces missions ont pris en 2020 le virage du numérique.

C'EST SUR LE VOLET ÉDUCATION QUE CE VIRAGE A ÉTÉ LE PLUS IMPORTANT.

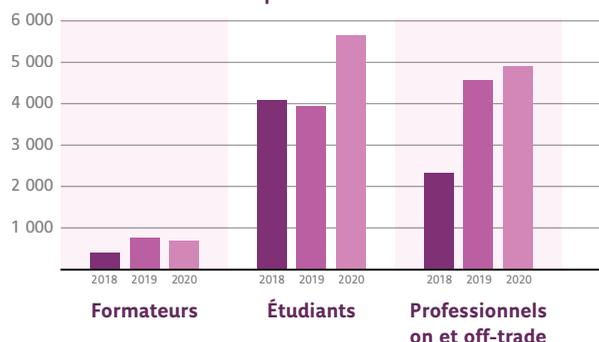
Au total, sur les 185 sessions de formation organisées en France et à l'étranger (principalement par les Bureaux du Champagne), 63 % ont eu lieu en ligne. Au Royaume-Uni, en Italie, ou encore au Benelux, la quasi-totalité des événements d'éducation organisés en 2020 ont, aussi, été réalisés en distanciel.

Ces actions ont permis de former au total près de 11 500 professionnels et futurs professionnels soit 1 900 de plus qu'en 2019, sans compter les 20 200 prescripteurs auto-formés grâce au déploiement du MOOC du Champagne, la plateforme de e-learning lancée par le Comité en octobre 2019.

Répartition des formations en 2020



Nombre de professionnels formés



CÔTÉ VALORISATION, PLACE AUX E-ÉVÈNEMENTS.

Les traditionnels accueils en Champagne se sont transformés en accueils virtuels avec vidéos et présentations en ligne. Les événements influenceurs ont également été digitalisés.

ENFIN, CÔTÉ CONNAISSANCE DES MARCHÉS, UN DES PRINCIPAUX SUJETS D'ÉTUDE A ÉTÉ... LA VENTE EN LIGNE ÉVIDEMMENT !

MOOC DU CHAMPAGNE EN 2020

La plateforme d'éducation en ligne du MOOC du Champagne a dépassé les 20 000 inscrits à la fin de l'année 2020 !

20 200 inscrits

18 223
en version Classique

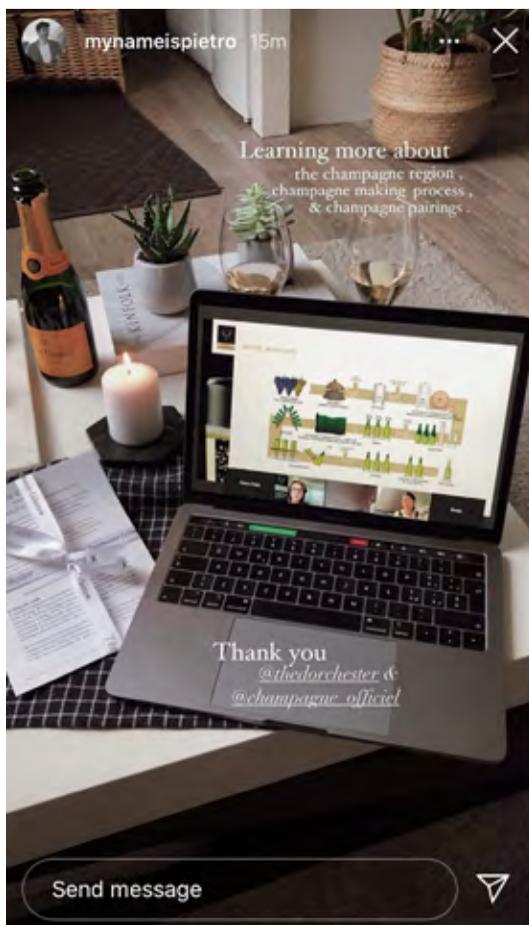
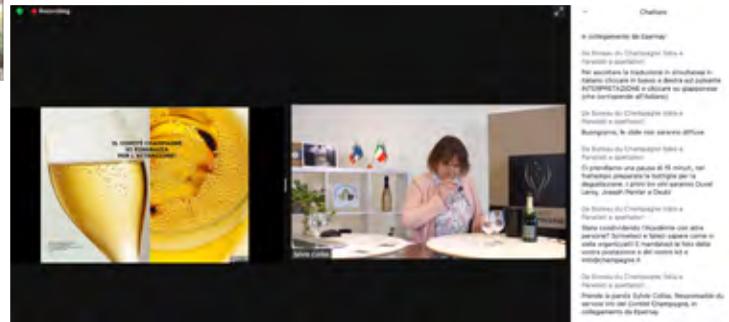
1 977
en version Premium

15 799 hors France, 146 nationalités

www.champagne-mooc.com



L'Académie du Champagne est le rendez-vous annuel incontournable et prestigieux du Bureau en Italie. La transformation en webinar était un pari que l'équipe de Domenico Avolio a remporté avec brio : plus de 200 participants ont été enthousiasmés par sa formule hybride (dégustation à distance grâce à des envois de bouteilles). De l'innovation et de nombreux articles à la clé !



À l'occasion de Champagne Day, le Bureau du Benelux a envoyé un colis à une sélection d'influenceurs Vin en les encourageant à prendre des photos d'ambiance et à les poster sur les réseaux sociaux. L'occasion d'organiser un concours du meilleur cliché.



Le Bureau du Royaume-Uni a inauguré le premier webinar pour influenceurs Art de vivre sur la thématique des Nouveaux Moments du Champagne. Pour le « Champagne and afternoon tea », dans la pure tradition britannique, chaque participant s'est vu livrer un panier composé de 3 demi-bouteilles de Champagne, de 3 flûtes et d'un assortiment de petits sandwiches et de pâtisseries qu'il était invité à déguster en découvrant les subtilités de chaque type d'assemblage. Cet événement a donné lieu à de nombreux posts et stories sur les réseaux sociaux.

RELATIONS MÉDIAS

LA PRÉSENCE DU CHAMPAGNE DANS LES MÉDIAS EN 2020

7 093 articles dans la presse écrite française, 1 772 reportages en TV et radio françaises, 64 456 parutions sur Internet, 756 articles à l'étranger à la suite des actions des Bureaux du Champagne dans le monde.



BUREAU DE PRESSE

En 2020, le Pôle Communication a diffusé communiqués et dossiers de presse et traité environ 750 demandes d'informations ou d'interviews. La réception de journalistes a été considérablement freinée par les restrictions de déplacements mais 71 journalistes ont été accueillis en Champagne ou ont participé à des voyages de presse virtuels.

◀ Rencontre des présidents du Comité Champagne avec la presse régionale après le Bureau exécutif du 18 août 2020

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

• Expéditions

En février, le Comité Champagne diffuse un communiqué sur les expéditions de l'année 2019 intitulé « Expéditions de Champagne en 2019 : La valorisation se poursuit malgré un contexte incertain ». En raison de la crise sanitaire, la traditionnelle présentation des résultats export lors du salon Prowein de Düsseldorf a été annulée mais les données, diffusées sur demande, ont été commentées, surtout dans la presse étrangère. L'ensemble a suscité plus d'une centaine d'articles.

• Crise sanitaire

Le 28 mai, le Comité Champagne donne les premières estimations des conséquences de la crise sanitaire pour le Champagne soit - 100 millions de bouteilles et - 1,7 milliard d'euros de chiffre d'affaires prévus à fin 2020. Il présente par la même occasion les mesures exceptionnelles prises pour sauvegarder la filière (300 articles).

• Vendange

La vendange précoce, les décisions du Bureau exécutif sur le niveau de rendement et la belle qualité de la récolte, objets d'un point presse dématérialisé par les Présidents JM. Barillère et M. Toubart et de plusieurs communiqués successifs, ont assuré une présence assidue de l'appellation dans les médias (400 articles).

• Brexit

Le 24 décembre, après l'accord sur le Brexit entre l'UE et le Royaume-Uni, le Comité Champagne diffuse un communiqué sur son soulagement de voir l'Union européenne aboutir à un accord (une centaine d'articles).

• Développement durable

Dans ce contexte difficile et peu propice à d'autres actualités que les effets de la pandémie de Covid-19, le Comité Champagne a cependant poursuivi sa communication sur les engagements environnementaux de la filière. Une cinquantaine de parutions ont été enregistrées.

5 milliards d'euros : un nouveau record en 2019 pour la filière champagne

L'heure n'est pas à la fête pour la filière champagne, confrontée, comme tous les secteurs, à une baisse drastique de la consommation française et mondiale. Pourtant, les chiffres des exportations ont atteint un record, en passant en 2019 à 5 milliards d'euros.

CHAMPAGNE MARKET IN UK 'EVEN MORE BUOYANT THAN EXPECTED' DURING 2019

Champagne was minder populair vorig jaar

De wereldwijde verkoop van champagne is vorig jaar gedaald met 1,6 procent tot 292,5 miljoen flessen. De opbrengst uit de verkoop steeg wel met 2 procent tot 5 miljard euro. Dat meldt sectororganisatie Comité Champagne.

Champagne a colpi di record: nel 2019 il fatturato supera per la prima volta i 5 miliardi di euro

In un 2020 che sarà durissimo per tutti, compreso il Champagne, le bollicine francesi si possono consolare con numeri importanti: i fatturati delle vendite.

Champagne – dati di mercato ed esportazioni 2019

Brexit : la filière champagne soulagée d'un accord avec le Royaume-Uni

La filière champagne respire

La filière champagne prête pour le Brexit

Brexit : la filière champagne s'organise !

Covid-19: le champagne suspend le marché des bouteilles sur lattes jusqu'au 8 juin

#Frankxviogt: Economische catastrofe in de Champagnestreek, "100 miljoen flessen raken niet verkocht"

Die Champagner-Hersteller sind in der Krise

Champagne sales flattened by social distancing amid global pandemic

Champagne sales plummet as world mood for festive fizz under lockdown

Head of champagne growers syndicate says sales could fall by 70 per cent this quarter

Champagne : les producteurs durement touchés par la crise

Expéditeurs et CHR à l'arrêt, le champagne fait le dos rond

Face au recul de ses marchés, la Champagne s'impose des mesures contraignantes

Mesures de crise exceptionnelles pour la filière de champagne

« Les ventes de Champagne ont chuté de 90 % en 2020 et avril »



Champagneverkoop stort in, maar thuis gaat fles wel open

Door de sluiting van de horeca versacht de Franse champagnevereniging CIVC dat de champagneverkoop dit jaar met een derde inzaakt. Het gaat om 100 miljoen onverkochte flessen.

La Champagne, terre de résilience

Le développement durable, l'autre combat de la Champagne

Champagne heeds the warming

Earth Day 2020 In Champagne: How This French Region Addresses Climate Change

5 reasons why Champagne is an eco-friendly wedding choice

Champagne Growers Help Cultivate The Grape Varieties Of The Future

Bubbly Planet

Champagne goes green.

Champagne au vert



La Champagne espère de nouvelles alternatives au désherbage chimique

The Future of Champagne: Climate Change and Sustainability

With the industry set to address its climate change, how is the Champagne region planning to follow?

Lo Champagne lancia la sfida al cambiamento climatico

Le Champagne Se Met Au Vert

HOW IS CHAMPAGNE ADAPTING TO CLIMATE CHANGE?

EN DÉPIT DES RESTRICTIONS DE DÉPLACEMENT, QUELQUES MANIFESTATIONS ONT PU ÊTRE ORGANISÉES POUR LA PRESSE, DONT VOICI QUELQUES EXEMPLES.

Déjeuner de presse autour des accords mets-Champagne à Sydney



Webinaire post-vendange avec 12 journalistes britanniques



Voyage virtuel en Champagne pour 5 journalistes du vin italien



Webinaire sur les engagements environnementaux de la filière pour des journalistes américains



PROTECTION DE L'APPELLATION

Le Comité Champagne poursuit son action de lutte contre des produits qui usurpent l'appellation Champagne. Cette année, plusieurs décisions ont confirmé sa renommée et le fait que la protection s'étend bien aux produits non comparables ainsi qu'aux services.

RENFORCEMENT DE LA PROTECTION DE L'APPELLATION CHAMPAGNE

Le Comité Champagne est ainsi intervenu auprès de l'Office européen des marques (EUIPO) pour s'opposer à l'enregistrement de la marque CHAMPAGNOLA, déposée pour désigner des produits de boulangerie et pâtisserie et des services de restauration. En avril 2020, une décision favorable aux intérêts champenois refuse à l'enregistrement cette marque en totalité, au motif que le terme CHAMPAGNOLA évoque clairement l'appellation Champagne et exploite sa notoriété.

En décembre 2020, l'EUIPO a également refusé d'enregistrer la marque CHAMPAWS pour désigner des boissons et aliments pour animaux de compagnie. L'Office a considéré que l'image de prestige et de luxe développée par le déposant pour commercialiser ses produits, ainsi que l'association faite avec les vins de Champagne (par le choix de la forme des produits notamment), constituaient une évocation de l'appellation Champagne.



En 2020, le Comité Champagne obtient aussi la toute première décision de rejet d'une marque en Jordanie. L'Office des marques a ainsi refusé d'enregistrer la marque ARGELINI CHAMPAGNE pour des produits du tabac, en raison de la notoriété de l'appellation Champagne, et du risque qu'un lien soit établi entre ces produits et les vins de Champagne.





WHO WE ARE.

Since 2005, the Wine Origins Alliance has been a unified force in the global wine industry working to eliminate trade barriers on wine, including the lack of protection for wine region names around the world. Our members include 31 winery and grape-growing organizations in 11 countries spanning North America, Europe, Africa, Asia and Australia that have all signed the Alliance's Joint Declaration to Protect Wine Place & Origin, which is a set of principles aimed at educating consumers about the importance of location to winemaking.



ACTIONS DE LA WINE ORIGINS ALLIANCE

Au cours de l'année 2020, la Wine Origins Alliance a élargi ses activités au-delà de la promotion de l'importance de l'origine des vins, qui est son fer de lance depuis sa création en 2005 par le Comité Champagne et quelques autres régions viticoles (31 régions sont aujourd'hui membres de cette coalition).

Les conflits commerciaux autour des subventions européennes dans le secteur aéronautique, des taxes sur les services numériques, ont conduit les États-Unis à imposer des droits de douane additionnels en particulier sur les vins français, à l'exclusion du Champagne. La coalition s'est ainsi fortement mobilisée tout au long de l'année, auprès du gouvernement américain et des institutions européennes, pour demander la réduction voire l'élimination des taxes sur le vin, qui causent un grave préjudice économique à tous les professionnels du secteur. La coalition va poursuivre ses activités auprès de l'administration Biden, afin que des produits indépendants des conflits, comme le vin, ne soient plus ciblés.



Premier Wine On Earth Taste-A-Thon des différentes régions membres de la Wine Origins Alliance le 15 juin 2020.

QUALITÉ & DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les activités techniques du Comité se sont adaptées au contexte sanitaire afin de poursuivre et amplifier les actions en soutien de la qualité des vins de Champagne et du développement durable de la filière.



LA CONFUSION SEXUELLE S'ADAPTE AUX CONTRAINTES DU CONFINEMENT

Le confinement sanitaire a fortement perturbé l'organisation, pourtant bien rôdée, des chantiers de pose collectifs de la confusion sexuelle. Les responsables de site ont été très réactifs et se sont adaptés au cas particulier de chaque commune. Par exemple, des initiatives de pose collectives restreintes sur des secteurs refractionnés sont planifiées. D'autres communes ont basculé en pose individuelle avec si possible, une concertation et un encadrement en amont de la pose. On a même vu se mettre en place des « Drive » ou des livraisons sur les exploitations afin de faciliter l'approvisionnement en diffuseurs.

Ainsi, 13 700 hectares ont pu être protégés par cette technique de biocontrôle en 2020. Et quoi qu'il arrive en 2021, ayons en tête que la pose collective reste la plus efficace et la plus économique.

Contact : pascale.pienne@civc.fr



PROSPECTION DU VIGNOBLE CONTRE LES JAUNISSES

L'opération « stop à la flavescence dorée » a pris une nouvelle dimension en 2020, grâce à l'engagement fort des équipes du Pôle Technique et Environnement du Comité Champagne et de ses partenaires. Ainsi, 5 000 ha ont pu être prospectés, que ce soit dans le cadre de prospections obligatoires du verger de vignes-mères de greffons, des Périmètres de Lutte Obligatoires (PLO) ou de prospections volontaires qu'elles soient collectives (avec 30 communes engagées) ou individuelles.

Les signalements individuels ont été enregistrés via l'application dédiée VigiCA.

Au total, plus de 10 500 ceps ont été prélevés.

Résultats : détection d'une quinzaine de ceps contaminés par la flavescence dorée qui conduiront à 7 PLO en 2021 (5 reconductions de 2019 et 2 nouveaux).

Contacts : pascale.pienne@civc.fr
& alexandra.bonomelli@civc.fr



LES CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

Une forte dynamique a porté les certifications environnementales. La mise en place par le Comité de multiples partenariats et l'émergence de structures collectives ont permis de passer, fin 2020, le cap des 2 000 exploitations certifiées représentant près de 40 % des surfaces viticoles. 1 200 exploitations ont choisi la certification Viticulture Durable en Champagne.

Contact : gauthier.de-logjviere@civc.fr

UN GUIDE POUR LE BOUCHAGE DE TIRAGE ET D'EXPÉDITION

Notre implication au sein du CETIE (Centre Technique International de l'Emboutillage) permet de représenter l'appellation Champagne lors des concertations entre les professionnels et experts du conditionnement, fabricants et metteurs en marchés de fournitures et machines de bouchage.

Complétant les guides qualité du Comité Champagne, le guide n°3 CETIE pour l'embouteillage des vins mousseux a été mis à jour. Cet ouvrage de référence international regroupe les spécifications et bonnes pratiques de mise en œuvre des fournitures de bouchage.

C'est un outil incontournable pour la filière, utile aussi bien dans l'élaboration des cahiers des charges avec les fournisseurs et prestataires que dans la formation interne des équipes.

Il est accessible gratuitement par téléchargement depuis le site www.cetie.org

Contact : benoit.villedede@civc.fr

Cetie

Guide de l'embouteillage

Guide n°3^{FR}

Juillet 2020

Révision 1

BOUCHAGE DE TIRAGE ET D'EXPÉDITION DE VINS MOUSSEUX DE QUALITÉ PRODUITS DANS DES RÉGIONS DÉTERMINÉES (VMQPRD) SUR BAGUE COURONNE VERRE 29 MM ET 26 MM. (NF H35-029)

LE JOURNAL TÉLÉVISÉ DE L'AVC

Le contexte sanitaire n'ayant pas permis la tenue de l'assemblée de l'Association Viticole Champenoise dans son format traditionnel, la volonté de graver dans les mémoires et les archives les principaux événements techniques de 2020 a motivé l'invention d'une formule inédite : un format court, dynamique et numérique pour être visionné à distance. Le compte rendu des activités du Pôle Technique et Environnement a donc pris la forme d'un journal télévisé.

L'émission a été diffusée vendredi 11 décembre et a été suivie en direct par près de 900 personnes. Au mois de décembre, plus de 3 000 vues supplémentaires ont été comptabilisées. Cette édition spéciale est un succès salué unanimement pour la qualité des contenus et sa mise en forme.



BUDGET

Les états financiers sont soumis à un contrôle strict, assuré par plusieurs autorités : Contrôle général économique et financier, Cour des comptes et Commissaire aux comptes.

En mai 2020, la dégradation du plan de ressources avait été estimée à -12 % pour un montant proche de 2,5 millions d'euros. C'est sur cette base que le plan de charges a été révisé pour approcher l'équilibre budgétaire en fin d'exercice afin de ne pas impacter, dès 2020, le niveau de réserve et pour tenir compte de l'impossibilité de déployer certaines actions dans le contexte de crise sanitaire, en particulier dans le domaine de la valorisation et de la protection de l'appellation.

Les bonnes performances de la filière sur la deuxième moitié de l'année vont permettre au final de dégager un excédent de 1,5 million d'€ sur cette année si particulière.

RESSOURCES/DÉPENSES (EN K€)

Contributions raisins	8 915	Charges de structure	4 650
Contributions bouteilles	7 325	Technique et environnement	5 700
Revenus financiers	50	Économie et juridique	4 270
Revenus agricoles	660	Aval	1 590
Prestations de services	830	Équipement du vignoble	490
Autres revenus	1 520	Autres charges	1 100
TOTAL	19 300	TOTAL	17 800

CONTRIBUTIONS

Pour un récoltant-livreur exploitant un hectare, la participation au Comité Champagne est de 138 euros, soit 1,28 centime par kilo vendu.

Pour un négociant expédiant 100 000 bouteilles, la participation au Comité Champagne est de 4 368 euros.



Protection de l'appellation Champagne

💰 0,5 c€ par bouteille



Accompagnement technique

💰 1 c€ par kilo



Actions de communication à l'étranger

💰 0,75 c€ par kilo



Gestion de la réserve et du Casier Viticole Informatisé

💰 30 € par hectare

ÉQUIPES



107 salariés



Âge moyen 46 ans

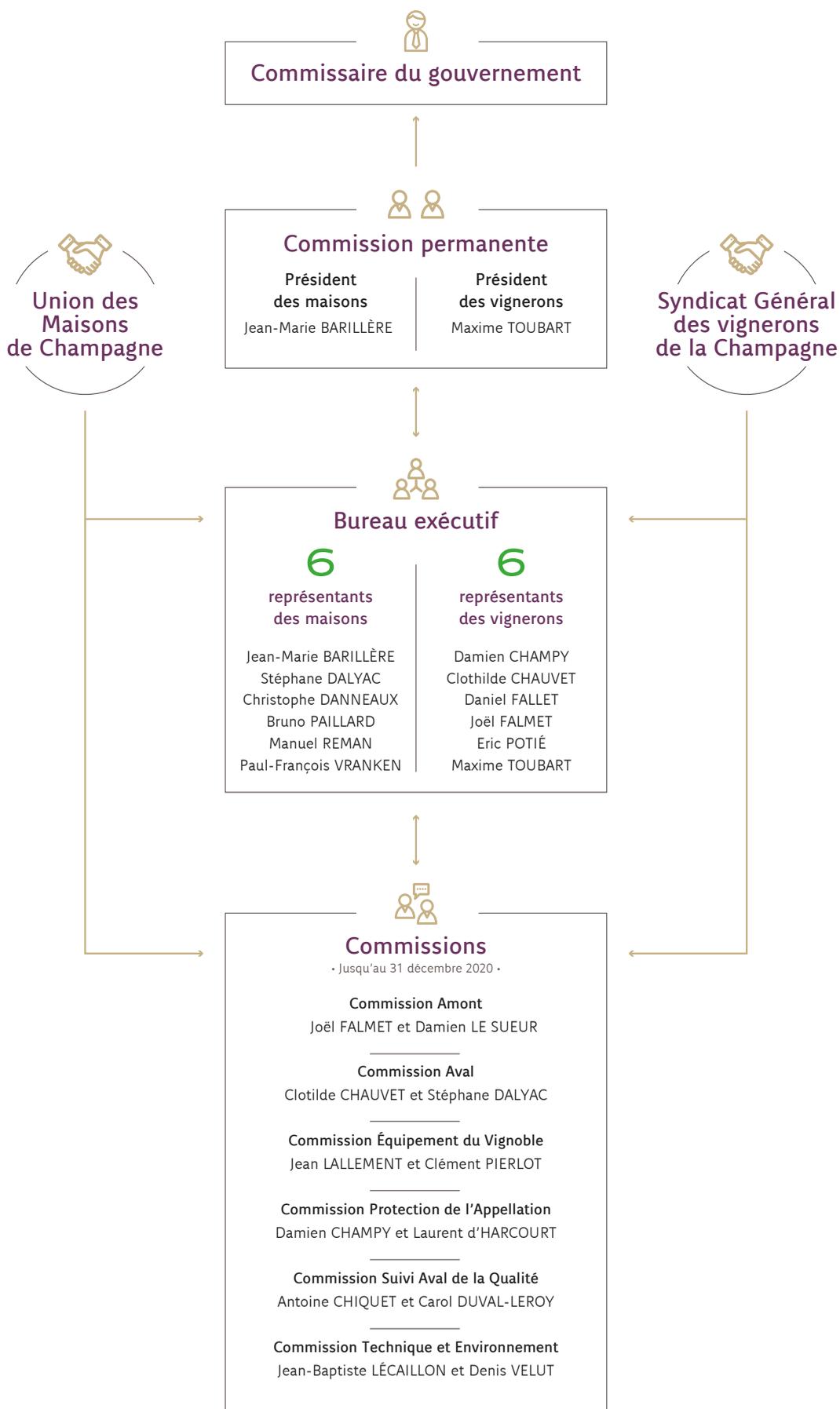


Répartition F/H 60 % / 40 %



Ancienneté moyenne 17 ans

GOUVERNANCE



COMITÉ INTERPROFESSIONNEL
DU VIN DE CHAMPAGNE

5 rue Henri-Martin,
CS 30135,
51204 Epernay, France

tél : 03 26 51 19 30
email : info@champagne.fr



www.champagne.fr

